

JEAN-CLAUDE MARTINEZ

**LE GRAND LIVRE
DU MAROC**

Du même auteur :

La guerre et le droit, Pedone 1983

Lettre ouverte au contribuable, Albin Michel, 1985.

La Nouvelle Calédonie, la stratégie, le droit et la République, Préface d'Alain Poher, Pedone, 1985.

Le Commerce des armes de guerre, Que Sais-je ? PUF, 1985, traduction Téhéran.

1789-1989, La Révolution fiscale à refaire, Litec 1988.

L'impôt sur le revenu en question, Litec 1989.

Autant en emporte l'Europe, Jean- Cyril Godefroy, 1989

La fraude fiscale, Que sais-je ? PUF, 1990. Traduction Mexico

Droit budgétaire, budgets locaux, budget de la sécurité sociale, budget de l'État, budget européen, Litec 1999.

Europe-États-Unis, la guerre agricole de 40 ans, L'Harmattan, 2003.

La faucille ou le Mc Do, L'Europe et les États-Unis dans le nouvel ordre alimentaire mondial, Lettres du Monde 2003.

Une constitution fiscale pour l'Europe, Lettres du Monde, 2004.

Les droits de douane déductibles, contre le retour du protectionnisme, L'Harmattan, 2008.

Les 7 sujets dont les candidats à la présidentielle ne vous parlent pas, France-Empire, 2012

Mohammed VI, Le roi stabilisateur, Jean-Cyrille Godefroy, 2015, traduction Madrid.

L'OMC de Marrakech à Washington, L'Harmattan, 2017.

Ma République des maires. En finir avec la présidentielle, Jean-Cyrille Godefroy, 2017.

Dictionnaire irrévérencieux du Parlement européen, 2019

« Au temps des califes abbassides, il y avait à la cour de Bagdad un marocain. Le calife le fit venir un jour et lui demanda :

Sais-tu que le monde musulman a la forme d'un oiseau aux ailes déployées ?

Bien sûr tout le monde les sait. Mais toi sais-tu de quel oiseau s'agit-il ?

Non-dit le calife.

Eh bien dit le marocain, c'est un paon dont le Maroc en est la queue. »

Introduction

Chacun connaissait le Maroc des peintures de Delacroix, du voyage de Pierre Loti, des romanciers installés à Tanger et de temps à autre celui de « *nos amis qui lui aboient* ». Mais on ne l'a pas vu, dans les derniers vingt ans un autre Maroc est apparu. Avec des autoroutes aux quatre coins du pays; des ports géants, des aéroports, des centrales solaires, des rivières de lumières, de la corniche sans fin de Tanger aux rivages alizés d'Essaouira; des tramways, des gares nouvelles, un TGV seul en Afrique, les ailes de la RAM qui couvrent le continent, y amenant banques et investisseurs; des festivals à foison, sur tous les rythmes du monde, y compris reggaeton; les murailles de mille ans de Rabat l'almohade et la forteresse romaine du Chellah aux deux mille ans, resplendissant à nouveau, comme si un Viollet-le-Duc y était passé; des musées multipliés dont celui d'art contemporain de la capitale ; une tour fusée géante de verre sur son pas de lancement entre Rabat et Salé la rivale et même, en plus de l'électricité arrivées dans les plus petits douars de l'Atlas, une route qui ouvre maintenant, après Marrakech jusqu'à Tizi Oussems, la voie vers les 4100 mètres du mont Toubkal, là où seules les mules s'aventuraient il y a quelques mois encore.

A cette simple raison, pour dire cette transformation saisissante aux portes sud d'une Europe ébranlée, un livre aurait déjà là un réel objet. Mais il s'agit aussi d'un Royaume dont le livre unificateur de ses multiples diversités, le Coran, a pour tout premier mot l'injonction arabe « *ikra* », c'est à dire non seulement « *lis* », mais bien plus subtilement « *transmets* ». Il appelle donc tout naturellement un livre. Précisément, pour en transmettre ses secrets qui depuis un roi, Moulay Idriss, du temps de Charlemagne, le font perdurer.

Comme en plus , après avoir bâti dans la Fès Idrisside du IXème siècle, rien moins que la « mosquée- université » *Al Qaraouiyin* et à y être celle des Andalous¹ ; édifée aussi, en reine conseillère du sultan saharien Youssef Ibn Tachefine, l'empire Almoravide des conquérants, contemporain de l'empire Inca² ou avoir été encore une Corsaire terreur des navires portugais dans la Tétouan du XVIème siècle³, les femmes de ce pays portent quelques centaines prénoms qui vont de « *Sabbah* » pour aurore, « *Btissamn* » pour sourire, « *Djamila* » la beauté, et jusqu'à « *Hyat* » ou « *tidart* », en Amazigh, la vie, forcément qu'un livre se comprend. Pour dire spécialement ce que souvent on ne comprend pas vraiment.

Pour autant, je ne l'écris pas seulement pour ressusciter les seigneurs des anneaux de ce

¹ Voir aux deux sœurs *Mariyam et Fatima el Fihriya*, fondatrice l'une, rive droite du fleuve, de la mosquée El-Andalou et l'autre rive gauche de la Qaraouiyin,

² Voir à *Zaynab Nefzaouia*, « la magicienne » Reine architecte de Marrakech. Curieusement cet empire marocain d'alors partage avec l'empire inca le mystère d'avoir connu la roue sans l'avoir utilisée.

³ Voir à *Sayyida al-Hurra*, 27 ans gouverneure de Tétouan

royaume du temps des chevauchées qui ont unifié les espaces, des rives du Sénégal aux portes d'un comté de Barcelone. D'autant qu'il s'étalerait alors sur treize volumes de « *Fortune du Maroc* », puisque leurs destins de bruit et de fureur de personnages de Robert Merle, d'Alexandre Dumas, de Maurice Druon voire de Boris Pasternak, commencent bien avant Idriss 1^{er}, le sultan fondateur de l'Etat marocain, au temps des carolingiens de France. Des siècles avant on avait déjà en effet, sur les côtes atlantiques du Maroc, la figure d'un amiral carthaginois, le géographe *Hannon*, celle d'un roi écrivain et savant, Juba II, régnant sur un Maghreb en ces temps uni ou celle encore de son fils *Ptolémée*, souverain, dans la décennie 40 ans de notre ère, d'une Maurétanie *Tingitane*, c'est à dire de Tanger, équivalente du royaume marocain actuel.

Ces trois siècles romains ont déposé toutefois un objet inattendu pour un dictionnaire amoureux du Maroc : le latin qui se faufile encore entre les pierres d'une de ses langues. En écoutant en effet la langue amazighe, on entend murmurer, comme une « chanson douce » d'Erik Orsenna, des dizaines de sonorités venues précisément du latin des romains. Ainsi le petit âne gris de tous les travaux, *asnus* dans le dialecte du [Haut Atlas](#) et de la vallée du [Souss](#), jusqu'à [Guelmim](#), aux portes du [Sahara](#), est l'*asinus* latin. De même que les populations de l'Atlas appellent leur jardin « *urti* », en frère sonore du hortum ou *horti* latin. C'est pareil pour les lentilles « *tilintit* », que le roi Hassan II aimait tant cuisiner en de séchée. Ce sont les « *lentis* » latines, comme « *kiker* » désigne en amazigh les « pois chiche » du latin cicer prononcé « *kiker* ».

Le dictionnaire de ces mots amazighs pourrait d'ailleurs continuer ainsi avec la pâte du pain qui se cuit à l'« *afarnu* » venu du four latin « *furnus* » et surtout avec « *amarg* ».

Amarg, mot en amazigh par lequel on désigne toute poésie chantée en général, signifie aussi amour, chagrins, regrets. Or c'est tout simplement le « *amarus* » latin pour « pénible », amer, aigre, qui a donné le « *amarg* » catalan, le *amargo* espagnol et portugais ou l'*amaro* italien.

Ces racines phonétiques disent beaucoup, parce qu'enfouies sur plus de 2000 d'histoire, elles signent chez le Maroc qui les pratique une très vieille nation. Même, avec la Chine, la France et le Japon, une des quatre nations du carré magique des doyennes mystérieuses de l'humanité.

La vieille nation

Elles sont quatre. Quatre nations impériales, avec des armées aux guerriers de légende, des appareils d'Etat à la force toujours présente et, de Versailles à la Cité interdite, en passant par Kyoto ou Marrakech, des Palais des mille et une fascinations. Sans parler de leurs cuisines qui disent le raffinement où elles se sont élevées et de leurs sociétés où se respectent des rites et des canons, en une étiquette du quotidien des relations. C'est par exemple le *livre des rites* ou des cérémonies, le *Liji*, de la Chine qui encadre tout, le code d'honneur des japonais, le *bushido*, da la voie des guerriers et c'est aussi le Maroc, où les mariages, les maquillages au henné, les marchandages en journée, la prise du thé ou les musiques arabo-andalouses sacrées, comme les décorations sur les zelliges aux murs des palais, suivent une métrique scrupuleusement respectée. Comme un « *capital immatériel de marocanité* » que la Banque mondiale a même curieusement évalué à 712 milliards de dollars, pour 2005, en l'intégrant à un PIB ainsi corrigé.

Par rapport toutefois à la France aux abeilles sur le manteau impérial, à la Chine, aux 400 empereurs « *fil du ciel* » sur 2241 années ou au Japon des 126 « empereurs célestes », qui depuis l'an 661, « règnent au-dessus des nuages », en prêtre suprême du « shintoïsme », la vieille nation chérifienne, elle aussi impériale, a pourtant une spécificité. Du sommet en effet, avec son Roi commandeur des croyants, à la plus petite boutique de coiffeur par exemple de Nador, où l'employé quitte ses ciseaux pour faire sa prière sur un tapis, dans un coin même du salon, pendant que les colloques savants dans les universités ne s'ouvrent que par des récitations de versets du Livre, elle est d'abord une nation quotidiennement religieuse.

Certes elle est aussi autre chose, à commencer par l'héritière de l'Andalousie dont elle garde des raffinements omeyyades et une fierté des comportements nationaux que la tirade de Shakespeare, faisant parler Al Mansour le sultan victorieux de la bataille des trois rois, résume, on ne peut mieux : « *Par ce cimenterre qui a gagné trois batailles sur le sultan Soliman, je suis prêt à foudroyer de mon regard les regards les plus insolents... et même à insulter le lion rugissant après sa proie* ».

La politique d'aujourd'hui qui se souvient encore qu'il y a à peine quelques décennies, à la poste de Tindouf, les timbres portaient l'effigie de son sultan, au nom duquel d'ailleurs, dans les mosquées de Tombouctou, on disait aussi les prières du Vendredi, garde de cette superbe, avec, dans le récit national, toujours sous-jacent chez les patriotes du pays, cet écho d'un « *grand Maroc* » dont ne parle plus vraiment, tout en y pensant pourtant souvent. Au moins discrètement.

Il est vrai qu'avec sa tradition militaire, la seule vraie administration du continent et un Palais qui symbolise et commande tout, le pays a les moyens de la fierté de sa puissance régionale.

Pour l'armée par exemple, ce n'est pas seulement d'aujourd'hui, avec ses Forces Armées Royales aux soixante-trois ans de drapeaux, que la Maroc peut se penser en nation de guerriers. Déjà bien avant les 100 000 hommes, appelés les *Abid* ou esclaves de l'imam *al-Bukhari*, de la garde noire du Louis XIV marocain, le sultan alaouite Moulay Ismaël, et deux mille ans avant les Tabors marocains qui faisaient tomber les défenses allemandes de Monte casino que les GI'S n'avaient pas pu pendre, des troupes du rif berbère étaient recrutées par les Romains, pour défendre les [frontières de l'Empire](#) sur le [Rhin](#), le [Danube](#) et l'[Euphrate](#), avec, en général, [Lucius Quietus](#), fils d'un chef tribal qui se couvre de gloire sur tous les champs de batailles de l'empire jusqu'en [Babylonie](#), avant d'écraser les révoltes anti-romaines de [Judée](#). Au point que son prestige lui fait briguer la succession de l'empereur [Trajan](#), avec l'appui d'une partie du [Sénat de Rome](#).

Mais ce n'est pas tellement par cette noblesse de guerriers et l'appareil administratif de son *Makhzen*, que le Maroc se singularise au sein du carré des vieilles nations de la terre. Ce qui en fait une nation singulière, c'est d'être bâtie comme en pilotis sur une nappe phréatique géante. Non pas la nappe aquatique souterraine du Sahara, grande comme deux fois la France, ou les quatre-vingts nappes comme celles sous Dakhla et dans le bassin d'Essaouira, mais la puissante nappe qui affleure partout dans la société, en des milliers de sanctuaires, de mausolées, de pèlerinages, de cultes, de processions, de moussems, d'*ex voto* et surtout de saints. Qui sont comme autant de puits artésiens par où s'élève en capillarité, dans toute la société, la nappe du religieux marocain.

Compétent pour arbitrer, pacifier et contribuer à la paix sociale, les saints, qui ont reçu la bénédiction divine, les faisant « Al à *Baraka* », participent du Maroc profond. A Moulay Idriss, à Fès, Meknès, Sidi Harazem, la ville thermale, à Salé, l'ancienne rivale de Rabat, avec un sidi Abdallah ben Hassoun saint patron des bateliers du fleuve, à Marrakech, aux sept patrons, mais surtout à *Assa*, la ville de l'oasis saharien aux 366 saints, dans toutes les régions, tous les douars, ils sont là, depuis surtout la dynastie Almohade, avec leurs cultes et leurs rassemblements, tellement prégnant qu'un anthropologue anglo-saxon les étudiant dans l'Atlas a parlé d'un « gouvernement des saints ». Ils ont même donné naissance à une puissante doctrine, le soufisme, avec encore ses fidèles.

C'est la différence du pays avec ses voisins européens qui ont redouté, le 29 octobre 2004, d'écrire dans leur constitution le nom de ce qui fait leur identité et qui ont dû attendre un incendie géant détruire à Paris, un soir d'avril 2019, une de leurs cathédrales, pour redécouvrir l'origine religieuse de ce qu'ils sont et qu'ils redoutent de nommer.

Le Maroc ne cache pas et ne gâche pas ce qu'il est : une nation religieuse, évidemment du Livre, des oulémas, des mosquées et au sommet du commandeur des croyants, mais encore bien plus enraciné, limbique, et quasiment métaphysique. Ce qui explique pourquoi l'empire Ottoman, même à l'apogée de ses conquêtes, a buté sur le Maroc. Parce que si la France a des frontières naturelles sur les Pyrénées, les Alpes ou le Rhin, la nation marocaine et surtout sa société sont protégées par des frontières métaphysiques. Ce qui fait de cette vieille nation une mystérieuse nation.

La mystérieuse nation

Il y a un mystère marocain. D'où peut-être la persistance discrète de « *chouaffas* », ces « madames soleil », mi cartomanciennes astrologues, mi prêtresses populaires de l'interprétation des signes, pour tenter de l'expliquer. Voilà en effet un pays que l'on situe en Afrique du nord mais dont toute l'histoire s'enracine, depuis le XIème siècle de sa dynastie Almoravides, au sud profond, en confins avec le fleuve Sénégal.

Voilà aussi un pays que l'on voit de sables et de palmiers, mais qui est en neiges de l'Atlas, jusqu'à un mont Toubkal de 4000 mètres, comme un Mont Blanc délocalisé. Avec des cèdres centenaires que l'on imaginait réservés au drapeau Libanais. Pays bien sûr musulman, jusque dans le texte de sa constitution, mais qui a, par Dahir royal de 1984, un statut de l'Eglise catholique et un héritage hébraïque avec les vagues migratoires séfarades à Meknès et Fès, dès la prise de Séville en 1391, jusqu'au [décret de l'Alhambra](#) en 1493 qui déclenche la plus importante migration israélites vers [Rabat](#), [Salé](#) et [Mogador](#). Sans parler du Tafilalet et du Drâa, où la destruction du 1er temple sous Nabuchodonosor au VIème siècle avant JC a pu amener les premières présences juives, avant même des inscriptions du IIème siècle sur des stèles de Volubilis et des mentions chez Ibn Khaldoun.

Autant dire qu'il y a comme une nation marocaine dialectique. Ce qui est déjà en soit un étonnement sinon une énigme de plus. Parce qu'on ne s'attend pas à évoquer Hegel et Engels, pour un pays dont la modération malékite de sa théologie religieuse, grâce au bon ordre sagement organisé par le Makhzen, et les influences soufis dans la structure des confréries en fait d'abord une nation « harmonique ».

Le Maroc nation dialectique, qui a inventé la politique du « en même temps » des siècles

avant Emmanuel Macron, tous les observateurs l'ont vu. Un des premiers livres d'ailleurs qui a été consacré au pays par l'architecte Tranchant de Lunel, découvreur en 1917, à Marrakech, des tombeaux des sultans Saadiens oubliés depuis 250 ans, avait pour titre « Maroc : un pays du paradoxe ».

Ce constat en est même devenu un cliché qui remonte à la célèbre définition du Maréchal Lyautey sur le Maroc : « un pays froid où le soleil est chaud ». Mais les paradoxes vont beaucoup plus loin et s'insinuent dans tous les interstices du quotidien. A Rabat par exemple dès l'arrivée à la gare on est comme un des « visiteurs » du film de Jean Marie Poiré, puisqu'on débarque à la fois dans les années 30 d'une capitale à l'architecture Art Déco, avec même l'immeuble « *Télégraphe, Poste, Téléphone* » inchangé depuis le protectorat, mais aussi en même temps dans une ville qui compte deux Skate-parks. Comme si le comte Godefroy de Montmirail et son écuyer Jacquouille la Fripouille, descendaient à la fois du destrier et du TGV pour sauter sur un [skateboard](#), afin de faire quelques figures de freestyle.

Il suffit d'ailleurs de regarder aussi un billet de 100 dirhams et le paradoxe marocain est encore plus saisissant. Au verso on y voit trois guerriers du désert sur leurs chameaux et la grande tente noire du Sahara. Mais au-dessus de celle-ci, il y a trois éoliennes.

C'est l'esprit du Maroc symbolisé dans le dessin de ses billets : le chameau, plus la technologie des éoliennes, la tradition perpétuée plus la modernité.

La capitale Rabat dit d'ailleurs aussi cela. On peut y être en effet tout à la fois en 1927, dans le jardin d'essais botaniques, en 1150 à la Kasbah des Oudaïa, avec le sultan almohade Abdel Moumen, mais aussi au « street-art » d'aujourd'hui, avec les toiles de rue de graffeurs argentins ou australiens. Et c'est pareil à l'autre extrémité du royaume, à Laäyoune, où la vieille culture Hassani du désert côtoie maintenant, avec les arts de la rue, les graffiti, les statues vivantes, le cirque ou les acrobaties.

Dans ces conciliations sinon ces harmonies, l'héritage andalou y est pour beaucoup. Présent déjà dans l'architecture des sultans almoravides, par exemple à la Qaraouiyn de Fès et bien sûr dans la musique traditionnelle, la « *al-ala* », avec ses déclinaisons en douze très longs poèmes chantés ou « *nouba* », qui lui doit l'essentiel, il est plus généralement encore dans le penchant naturel marocain à l'harmonique plutôt qu'à dialectique. Même si dans les conversations du quotidien on peut aimer la joute oratoire, quoiqu'en ait dit le théologien soufi Al Ghazali sur « les vices de la langue », et les risques de la controverse.

Nation harmonique, le Maroc l'est sous la contrainte des nécessités. Parce que c'est l'harmonie réalisée ou la zizanie installée. Puisque le pays compte trois calendriers, le musulman, l'amazigh, l'occidental, et donc trois jours de l'an; quatre façon de compter sur les marchés, en dirhams bien sûr, mais en « *duro* » aussi dans le Rif d'influence espagnole, en « *rials* » dans les zones rurales et en « francs » dans les villes; quatre langues, avec le *Darija*, arabe familial de tous les soirs à la maison, l'amazigh que parlent les enfants dans les cours de récréation des petites écoles des douars du Rif ou le Hassani, langue qui pour ne pas être officielle, n'en est pas moins consacré à l'article 5 de la constitution et trois livres sacrés. Qui non seulement cohabitent, mais se reçoivent même officiellement en autorités religieuses. C'est ainsi, Le Commandeur des croyants, sa

Majesté Hassan II recevant en 1985 le chef spirituel de l'Eglise, le Pape Jean Paul II. Sans parler, 34 ans après, du chef de l'Etat marocain, le Roi Mohammed VI, recevant le 30 mars 2019 le chef de l'Etat du Vatican, le Pape François.

Aux façades des ministères les noms sont aussi avec deux alphabets, dont celui de l'amazigh passé de l'oralité à l'écrit et dans les facultés de droit les sections en langue arabe et en langue française montrent bien qu'il y a deux aires juridiques. D'ailleurs tous les jours, dans la banque et les assurances, les marocains font la conciliation. Il y a des produits financiers classiques, comme sur tous les marchés de Londres à New York, et de la finance islamique, avec par exemple des contrats immobiliers particuliers, validés par le comité charia de la finance participative du conseil des oulémas, pour s'adapter à l'interdiction musulmane du prêt à intérêts. "*Mourabaha*, « *Salam* » ou « *Ijara*, ces contrats aux noms divers illustrent encore dans l'art juridique cet art marocain d'une musique sociale harmonique ».

Au demeurant, tout cela est dans la constitution du pays. Le préambule de son texte de 2011 parle en effet d'un pays dont « *l'unité forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen* »

Cet art du « mix » ou du en même temps interculturel, qui fait du Maroc un vaste DJ magicien réunissant en un enchaînement les héritages sonores les plus différents, s'illustrent de façon saisissante forcément dans ses musiques. Sans parler du stupéfiant spectacle où un soir de festival géant Mawazine au Souissi de Rabat, le tourbillon du rappeur américain Travis Scott a presque autant d'ados déhanchés et déchainés en spectateurs que de bonnes grand-mères en fichus et djellabas sagement assises sur l'herbe ou des dépliantes amenés exprès. Comme si à Woodstock des mamies étaient venues. Le Maroc fascinant c'est cela, le mix des cheveux gris et les Nike des « adolescents », tous ensemble en intergénérationnel.

Un pays avec 1200 ans de musique arabo-andalouse savante, 400 ans de chants poétiques populaires, appelés Melhoun, de la musique gnaoua venue d'Afrique, des rythmes enlevés des chants sahariens Hassani, plus les concerts de rai, de rock et de musique électro, ne peut être plus différent, sinon plus disparate, en sonorités et en générations concernées.

Et pourtant la conciliation s'y est faite. Non seulement parce qu'on voit la musique traditionnelle marocaine inspirer la composition de musiques électroniques, mais parce qu'il y a cinquante ans déjà, un soir de juin 1972, au Théâtre de Rabat, cinq Beatles marocains, utilisant pourtant des instruments issus de temps immémoriaux et des textes puisés dans le vieux patrimoine poétique populaire du Melhoun, ont produit des sonorités nouvelles, dans un captivant mélange des genres musicaux traditionnels. C'était le groupe de légende *Nass El Ghiwane*, dont le ministre français de la culture, Frédéric Mitterrand, décorant ses membres, le 4 juin 2010, des insignes de chevaliers des arts et des lettres, dira : « *vous avez inventé quelque chose qui trouvant ses origines dans les racines de la musique marocaine, mais aussi de la musique africaine et du rock, est vraiment le symbole du Maroc d'aujourd'hui* ».

On ne pouvait mieux dire. C'est avec la musique, le festival d'Essaouira ou celui aussi des musiques sacrées à Fès que le Maroc montre qu'il est bien un mix, successeur de

l'Espagne islamique médiévale comme espace sacré de symbiose judéo musulmane, de nouvelle Andalousie de la « *conviviencia* » où Séville est remplacée par Essaouira la ville monde d'André Azoulay le conseiller.

Ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui que le Maroc prolonge le rêve Andalou. Sa « Nouba », musique millénaire arabo andalouse au cœur de son identité culturelle, est-elle même, dans son histoire depuis 822, sa structure mélodique, son corpus poétique, ses modes, ses rythmes et ses 32 instruments possibles, cordophones, membranophones, aérophones et idiophones, une synthèse de styles venus de la cour de Bagdad, de celle de Cordoue et de générations de musiciens et poètes des deux rives de l'occident musulman.

Son répertoire est à lui seul une sédimentation d'influences croisées, avec une structure profonde amazigh et saharienne, un raffinement et un hédonisme andalous, un modalisme oriental dans l'intonation et la déclamation musicalisée, amené dès le début de l'école dite « des *oudistes* » d'où venait le Bagdadi *Zyriâb*, et même des influences, sur la métrique et le modal, du système musical gréco-romain dont les modes « Dorien » »Phrygien » ou « Lydien », ont influencé tout le bassin méditerranéen.

Tout cela, fondu, fusionné, harmonisé, a fait la musique traditionnelle marocaine, comme toutes les contradictions et les tensions du pays font pourtant en final un seul drapeau, une seule nation et surtout un seul « patron ». Qui est d'ailleurs le début de l'explication.

Qu'il y ait une énigme marocaine des contradictions dialectiques surmontées, des contraires harmonisés et des surprenantes tensions maîtrisées, c'est un constat. Mais pourquoi ou plutôt comment se fait cette harmonisation ?

La réponse est dans la résultante d'un parallélogramme de forces profondes, avec la religion qui donne la stabilité, le Roi qui assure l'unité, le Prince qui offre la visibilité et *last but no least*, la femme qui amène la sérénité.

La stabilisation du pays par la religion n'est pas surprenante, dès lors qu'elle est toujours dans une société l'assise antisismique qui absorbe les secousses sociales et maintiennent l'immeuble debout. Le Maroc ne fait évidemment pas exception d'autant que l'Islam y est constitutionnellement consacré en trois endroits du texte de 2011.

Là n'est pas toutefois le secret du pays, puisque la même chose s'observe chez le voisin de l'est et on sait pourtant dans quel état il est. Ce n'est pas non plus dans l'existence d'un collègue d'oulémas, que l'université Al Azar possède aussi, et que l'on retrouve même au Mali avec la Ligue des imans et érudits pour la solidarité islamique. Or on sait dans quel état aussi est le Mali, avec ses villages peuls martyrisés.

Le secret marocain est ailleurs en une subtile alchimie d'une théologie de la modération malékite, de la sagesse soufie, de savants oulémas, d'un Commandeur garantissant tout cela et de relations en « *feed back* » entre ces deux derniers puisque celui-ci commande à ceux-là, mais qui peuvent aussi, et des exemples historiques existent, renverser celui-là. Parce qu'ils sont ceux qui *lient et délient*, ceux qui conservent le texte de la première Bay'a, le premier serment d'allégeance écrit qui fonde tout règne qui commence.

Mais c'est encore bien plus subtil. Pour le comprendre il faut penser le mot « *convenable*. Soit quelque chose perçu par un européen comme d'un ancien monde, depuis que le

mainstream culturel anglo-américain l'a imprégné d'une idéologie de la « *compliance* » qui ne permet de penser une société qu'en terme de *conformité*. D'ailleurs jusqu'à l'absurdité. Ainsi lorsque la cathédrale Notre Dame de Paris a brûlé, ce qui a évité l'indignation nationale c'est qu'elle ait brûlé dans le respect des normes de sécurité, tout comme la condamnation de l'handicapé Vincent Lambert à mourir, par déshydratation et privation d'alimentation programmée, a laissé l'opinion de marbre, sans se poser les questions du licite et du blâmable, dès lors que cela se faisait *en conformité* avec les règles et les procédures de la « *compliance* » médicale

Convenable et pas seulement *conforme*, voilà alors où se trouve l'essence et même le secret de la société marocaine. Il suffit de lire le verset 110 de la Sourate 3 du Coran et c'est écrit. Le Prophète y dit aux musulmans « *vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes* », il rajoute « *vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable* ».

Ordonner le *convenable*, c'est ce qui doit se faire, selon les *us et coutumes*, qui impliquent non seulement la prise du chemin habituel, mais le sentiment qu'il doit être nécessairement pris. Parce que tout un filet de valeurs intégrées y oblige, à commencer par la valeur d'obéissance (*ta'aa*), autour de laquelle pivote toute une grappe d'autres valeurs qui lui sont liées, telles que la bénédiction parentale (*rda*), le respect ou pudeur (*hachma*) envers les parents, la droiture (*al maakoul*), la confiance ou *niya* et la parole donnée (*al kalma*). Au fond des attitudes que la société française connaissait avec la formule populaire traduit en négatif par « *ça ne se fait pas* » et sa variante « *un président ne doit pas dire cela* ».

Cette éthique du convenable, spontanément intégrée, crée un Etat de droit naturel, autrement plus substantiel que l'Etat de droit constitutionnel européen. Qui lui est un Etat de droit procédural laissé au garantisme et au constitutionnalisme des juges qui n'en contrôle que la conformité formelle d'une « *compliance* » et non la substance d'une immanence faisant la « *convenabilité* » du vivre en société. Ce que Ibn Khaldoun appelle la « *asabiya* », lien de cohésion dans un groupe humain entre *l'affectio societatis* des juristes, la volonté de vivre ensemble de Renan et, de façon autrement plus scientifique, une des quatre forces fondamentales en interaction dans la matière que la physique appelle, à côté de la force gravitationnelle de Newton, de la force faible et de la « *force forte* » maintenant la cohésion des noyaux de tout atome, la force électromagnétique à la source de la vie. Parce qu'elle forme les atomes en attachant les électrons aux noyaux, elle les soude pour former les molécules qu'elle combine à leur tour en de longues chaînes, dont l'ADN qui permet précisément la vie.

Mais à la limite il est vrai, la dénomination de cette force de cohésion sociale importe peu, puisqu'en dernier ressort, c'est dans le roi qu'elle se trouve pour assurer l'unité nationale. Un peu comme maître Yoda disant à Luke, dans la guerre des étoiles de Spielberg, « *la force est en toi* »

L'unification nationale par le Roi, est une évidence. Depuis 1962, les six constitutions qui se sont succédé la rappellent. Le Maroc est une Monarchie, avec, au sommet de la pyramide institutionnelle, en charge de l'unité, un vrai Roi. Parce qu'on n'est pas à la télévision en train de se passer une huitième saison d'un « *Game of thrones* », mais dans un Royaume uni de treize siècles, où toutes les grandes questions, de philosophie politique

et morale, voire de métaphysique, ont reçu une réponse depuis longtemps.

La souveraineté, les principes qui doivent guider l'action politique, les trois « v » du dirigeant au sommet, « *virtu* », « *virtuosité* », « *vision* » et le rôle de Dieu dans la vie des hommes, ne font plus interrogation. Même les questions métaphysiques de savoir si quelque chose survit à la mort du corps et si l'âme existe reçoivent tous les jours une réponse dans les discours politiques et les plus simples conversations où le sultan Mohammed V père de l'indépendance et le Roi Hassan II de l'épopée de la Marche verte, sont là naturellement présents. Comme la silhouette blanche de leur Mausolée posée paisiblement toutes les nuits dans le ciel « *rabati* ». ».

Bien sûr les monarchies, constitutionnelles et européennes aussi, sont multiples. Mais celle du Maroc, globale et totale, se situant dans un tel environnement régional d'un nouveau moyen âge de tensions exacerbées, révèle par contraste saisissant la fonction stabilisatrice qu'elle remplit, sans que l'on ait conscience de son exception, tant sa durée la fait aller de soi.

Les affrontements des seigneurs de la guerre en Libye, les luttes politiques pour la succession au trône de fer à Alger, sans parler de Khartoum, du Mali déchirée et du Sahel de tous les trafics, de la traite noire revenue à la poudre blanche en transit, dessinent un état sud méditerranéen et africain au risque de chaos civil et militaire. C'est du « *Westeros* » avec sa « *danse des dragons* » du terrorisme, de la drogue et de la criminalité, le tout avec la toile de fond de notre monde multipolaire, aux conflits régionaux que n'arbitre plus la fin de l'empire américain.

C'est dans cet environnement, où les changements climatiques du « *global warning is coming* », rajoute à l'inquiétude, que le Maroc offre un havre historique de stabilité tranquille à la résultante politique de son parallélogramme de forces.

On le voit bien en un simple regard au nord, à 15 km de l'autre côté de la Méditerranée, en face de Tanger, dans l'Espagne à la décentralisation radicalisée. La constitution déraisonnable de 1978, au fédéralisme de démantèlement a fabriqué, avec des régions autonomes, un pays éclaté, revenu aux temps archaïques de micro « *royaumes de Taïfas* », ces baronnies que la chute du califat de Cordoue avait fait émerger au XI^{ème} siècle en poussières d'Etats. Le sommet étant le « *Juridic-Park* » indépendantiste catalan.

Le Roi aux deux corps de Kantorowicz, temporel et spirituel, protège de cette régression, assurant l'unité, la sécurité et donc la tranquillité. Pendant que son héritier lui donne de la visibilité, puisqu'il parle à une autre génération.

La visibilité du futur par le Prince est l'originalité politique marocaine la moins perçue. Si chacun voit bien en effet que l'Islam et le Roi sont les lignes de flottaison du navire national, en revanche on ne perçoit pas que le Prince en est la ligne d'horizon où le regard de chaque marocain peut s'y poser et reposer, continuant à avancer dans la sécurité, puisque l'institution princière balise l'avenir. A la fois pour les jeunes qui peuvent s'y identifier et pour les anciens qui peuvent s'y rassurer.

Pour autant, si on sait tout sur l'institution royale, avec « *les deux visages du roi* », le fellah qui en est son défenseur et les biographies de sultans qui se sont multipliées, par exemple sur Abû Ya'qûb Yûsu le mérinide romantique ou Ahmed « *Al Mansour le doré* »,

contemporain saadien d'Henri IV, il n'y pratiquement rien d'écrit, après treize siècles, sur l'institution princière. Seul l'article 43 de la constitution d'aujourd'hui s'y consacre, avec la traditionnelle formule sur « la Couronne et ses droits constitutionnels héréditaires » qui « se transmettent de père en fils aux descendants mâles en ligne directe et par ordre de primogéniture de SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI ».

Toutefois c'est dans ce simple article que se trouve l'explication du silence sur l'institution « Prince », porteuse pourtant de toutes les possibilités de résilience.

Ce texte en effet, consacré au Prince sans en dire le mot, n'a guère plus d'un demi-siècle. Il apparaît pour la première fois dans la constitution de décembre 1962 où il organise la succession au trône. Alors que jusque-là, elle a souvent tenu au sort des armes, entériné par le sceau des Oulémas.

Un siècle après les chaos de succession, à la mort d'Ahmed El Mansour, faute de règle de dévolution, la crise de trente ans qui suivit en 1727 la mort de Moulay Ismaël, doyen des sultans toutes dynasties marocaines confondues, en est une nouvelle illustration. Sept de ses fils vont s'affronter, se faire proclamer sultan et se faire destituer. La palme revenant à Moulay Abdallah, quatre fois proclamé sultan, de 1729 à 1757, et trois fois destitué, au profit de son frère Moulay Ali en 1734 ou de son autre frère Moulay Al Mustadi en 1742.

On retrouve le conflit de succession à la mort de Mohammed III, en 1795, entre Moulay Sliman et ses frères.

On comprend alors pourquoi, à la mort du sultan Moulay Youssef en 1927, surpris le résident général d'alors, M Steeg, avait demandé à un vieux conseiller versé en histoire du Maroc, quelles étaient les règles de succession à la Cour en pareille circonstance. Il aurait reçu, en réponse malicieuse ou cynique, l'information suivante « *on ferme les portes du palais, chacun s'empare de ses armes, les combats s'engagent et celui qui l'emporte est proclamé sultan* ».

C'était sans doute exagéré, mais la part du sort ou du destin présidait bien, sous l'ombrelle et sur le cheval, à la passation du pouvoir. Le résident général Steeg lui-même en a été l'illustration saisissante. En mettant tout son poids, pour que ce soit le plus jeune des fils de Moulay Youssef qui succède, espérant que son jeune âge et son isolement le ferait plus malléable, il ouvrit grande la porte du destin. Le petit prince effacé devint le sultan racé qui changea l'histoire du pays.

Dans ces conditions, où les successions pouvaient avoir du tirage au sort, évidemment que l'on n'a pas étudié l'institution du Prince héritier, puisqu'on ne savait pas vraiment qui allait hériter. C'est précisément ce que le Roi Hassan II a changé retrouvant le Blaise Pascal des *Pensées* : « *C'est le fils aîné du roi ; cela est net, il n'y a point de dispute. La raison ne peut mieux faire, car la guerre civile est le plus grand des maux* ».

Mais alors, maintenant que l'on sait d'emblée qui est le Prince héritier, il faut enfin en étudier l'institution et les fonctions qu'elle remplit. Il y en a quatre, l'imprégnation, l'admiration, l'identification et la projection qui font le carré magique des successions accomplies.

L'imprégnation d'abord se fait au fil des années, des images et des événements. Les

marocains par exemple d'aujourd'hui ont vu leur Prince, Moulay El Hassan, assister déjà à quatre ans à l'inauguration du salon de l'agriculture à Meknès, Depuis, ils le voient poursuivre avec un lourd agenda, national et international. La présidence, en uniforme et épaulettes, au mess des officiers de Rabat, d'un dîner pour le 63-ème anniversaire de la création des FAR, avec tout l'état-major; l'inauguration du terminal 4 de Tanger Med ou du salon du livre à Casablanca; la remise de trophées de football; la réception du prince Harris d' Angleterre ou encore la représentation du Maroc aux obsèques d'Henri d'Orléans, comte de Paris, puisque dans la tradition marocaine l'image du roi lui-même, institution de la protection par la « baraka », ne doit pas être associée aux enterrements, jours après jours, cérémonies par cérémonies, de chefs d' Etat en personnalités, le Prince est là, associé, à côté, intriqué, sur l'estrade, en haut de la passerelle, sur les écrans, les photos, en tous lieux du pouvoir et tellement omniprésent que le jour lointain venu, au bout des décennies, dans une histoire monarchique où le premier sultan almohade a tout de même frôlé les 100 ans, pendant que Moulay Ismaël, lui, a porté la charge alaouite rien moins que 55 ans durant, il n'y a presque pas besoin de succession. Le Prince accède et se transmute quasi naturellement par imprégnation des esprits.

A cet égard, le pays se souvient, avec tendresse et fierté, de son prince Sidi Mohammed, en djellaba blanche et coiffé d'un tarbouche grenat, être à 10 ans, en 1974, dans la cathédrale Notre Dame de Paris, juste derrière le président Nixon, au milieu des chefs de Etat et de gouvernement, représentant le Roi Hassan II aux obsèques du président Georges Pompidou. Toute la presse internationale n'avait d'yeux que pour la silhouette fluide et élégante, accompagnée par le ministre des affaires étrangères Michel Jobert, le français de Volubilis. L'admiration de tous s'ajoutait là à l'imprégnation de chacun.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui. Même au temps du Protectorat, lorsqu'on décrivait le Prince, futur Idriss II, l'enfant posthume de Moulay Idriss et de Khamza la mère « berbère » de la tribu des Aouraba, qui permit la continuation de la dynastie fondatrice de l'Etat marocain, la plume des témoins était déjà admirative. « A huit ans écrivait on, il savait le Coran par cœur ; à 12 ans la Sunna, la doctrine, la grammaire, les sentences arabes, l'administration, la répartition des impôts, n'avaient pas de secrets pour lui et le corps, endurant à la fatigue, maîtrisait les chevaux, lançait le javelot et était remarquable dans les ruses de guerre ». (Coissac de Chavrebière, Histoire du Maroc, réédition Dar Al Aman, Rabat 2012).

Depuis, douze siècles ont passé, mais les réactions n'ont pas changé. On le voit d'ailleurs aujourd'hui dans la presse. Par exemple le quotidien espagnol *El Mundo*, généralement peu tendre envers la monarchie marocaine, écrivait en 2015 à propos du Prince héritier Moulay Hassan : « *On a rarement vu un petit garçon traiter avec autant de facilité et de courage avec les rois et les chefs d'État* ». Ce que d'aucuns parfois murmurent à mi-voix, en confidence admirative par un « *c'est comme son grand père...* », entendant par là avec vénération le Roi Hassan II. Qui lui aussi, à 13 ans, le 14 janvier 1943, participait, en interprète de son père, le sultan Mohammed V, à la conférence interalliée d'Anfa, à Casablanca, avec Churchill et Roosevelt.

Forcément alors qu'il y a admiration, parce que le pays voit bien que son régime politique assure une formation à celui qui assurera ainsi une tranquille succession. On n'est pas au pays où un vendeur de Bretelles, Harry Truman, un producteur de cacahuètes, Jimmy Carter ou un promoteur immobilier, Donald Trump, assurent la direction du pays sans

jamais y avoir été préparé.

Le Prince, comme son père et son grand-père auparavant, est formé au long d'une lourde scolarité, dans un collège royal entre le lycée Henri IV pour le niveau et une classe préparatoire de St Louis ou Charlemagne pour la charge de travail. Avec études coraniques les matins, toutes les matières les après-midis, en arabe, français, anglais et espagnol, plus le théâtre, les sports et études surveillées en soirées.

Lorsqu'en plus le Prince fait ses quatre fois trois mois de service militaire spartiate, avec lever au clairon à 4h 30 du matin, mise au carré du lit, repassage de son uniforme, 90 minutes de garde à vous au paquetage de 30 kg devant le drapeau, déglutition d'un brouet servant de café avec morceau de pain fossilisé, parcours du combattant, classes, manœuvres avec tir à balles entre paintball et LBD, avec en final largage de nuit dans l'Atlas, juste équipé d'une boussole et de trois jours de rations alimentaires, on comprend que soumis au même régime, qui n'est pas celui d'une télé pour Koh-Lanta, les adolescents marocains puissent s'identifier à lui.

Comme en plus il joue au football, est blessé à l'occasion par un tacle carton rouge, supporte le Barça, en étant fan de Lionel Messi et écoute le rap de (maître) Gims, inévitablement les jeunes de son âge s'identifient. Pour reprendre le titre du premier succès de ce rappeur de Kinshasa, c'est « *subliminal* » et c'est la troisième fonction de l'institution princière. Elle assure l'imprégnation, elle suscite l'admiration et elle permet l'identification. Ce qui facilite sa quatrième fonction : la projection.

Même avec le président Macron, un lycéen français de 2020 ne peut pas se projeter vers 2050. Pas plus qu'un adolescent de l'Amérique du président Trump. En revanche, sans magie, et sans aller consulter, sur l'îlot Abderrahmane, en face la corniche de Casablanca, les « chouaffas » diseuses de l'avenir, tout adolescent marocain, lui, sait déjà qu'il vivra adulte sous le règne d'un roi Hassan III, préparé à son « métier de roi ».

Le cœur de la fonction princière et un des grands secrets de « l'exception marocaine » sont là. Dans l'existence de cette ligne d'horizon où le regard peut s'y projeter et s'y poser, comme un point d'appui dans le temps. Ce qui fait d'ailleurs la définition du Maroc profond, comme *le pays qui dans l'océan de ses treize siècles, offre au regard de chacun la possibilité d'une île...*

En plus, à la différence tragique de la Chine et de l'occident, les femmes n'y étant pas en déficit numérique et en glaciation de combats génésiques, la société du pays n'est pas « Houelbecquienne ». Chaque « particule élémentaire » est sûre d'y en rencontrer une autre. Ce qui amène, en dépit de toutes les tensions sociales et économiques, qui pourraient tout déstabiliser, une grande stabilité des profondeurs de la société. Parce que la femme marocaine y assure que chacun aura le minimum universel d'un Revenu de Solidarité Affective,

Cette sérénité affective par la femme a protégé jusqu'ici le Maroc du fléau social européen : la solitude. S'il connaît en effet la pauvreté et même grande, il n'a pas la misère affective systématisée de nos quatrième âges déportés dans les camps de retraite d'Europe, voire des milliers de nos paysans européens isolés, sans revenus et sans conjoint, dans leurs fermes sans avenir, n'ayant même pas le réconfort du souffle tranquille des

vaches dans leurs étables, puisque la Commission de Bruxelles en a fait brûler jusqu'à cinq millions dans des bûchers géants, après avoir permis qu'elles puissent ingérer l'agent pathogène cérébral qui les anéantissait.

Le Maroc n'a pas en proportions européennes ce fléau de l'homme seul et il le doit à la femme. Pas celles d'exception des livres d'histoire, comme Khnata Bent Bekkar la sahraouie, vingt-cinq ans sultane douairière, jusqu'au milieu du XVIIIème siècle, ou les femmes de la poésie populaire, dans le *melhoun* chanté, les quatrains du parler hassani (*al-guifane*) et les chants d'amour *al-izlane* en amazig. Non, il s'agit des neuf millions de femmes qui font tous les jours les champs, les moissons, la maison, les tapis, les poteries, le matériel et l'immatériel, dont celui de la langue amazighe qu'elles transmettent au foyer, l'intendance et la transcendance et jusqu'à la croissance, puisqu'elles assurent au moins la moitié des 14 % du PIB agricole.

Avec la religion, le Roi, le Prince, elles sont la quatrième de ces forces qui tiennent l'univers marocain, comme le grand univers de l'infiniment grand et de l'infiniment petit repose lui aussi sur les quatre forces dont on parlait. Avec une différence de taille toutefois. C'est qu'en physique, la grande unification de ces forces en une « théorie du tout », n'a pas encore été faite. Alors que le carré des forces marocaines depuis 1300 ans est arrivé à l'unification nationale et que depuis tous ces siècles elle dure.

Sous cet angle-là, l'empire chérifien a quelque chose d'étonnamment japonais. Lorsqu'en avril 2019 en effet, le 125^{ème} empereur du pays du soleil levant, Akihito a confié à son fils Naruhito le trône du chrysanthème, le Japon est entré dans une nouvelle ère appelée « *Reiwa* », littéralement « *belle harmonie* ». Ce pourrait être aussi une des bonnes définitions de la nation marocaine, en perpétuelle harmonisation des contraires qui l'habitent et des moins des diversités qui la composent.

A cette mesure sociale, politique et historique, il n'y aurait pas besoin d'aller plus loin pour être en « *Innamoramento* » de [Francesco Alberoni](#) qui il y a quarante ans à la question « *qu'est-ce que tomber amoureux ?* » répondait « *c'est l'état naissant d'un mouvement collectif à deux... où l'autre est plein d'une vie débordante* ».

Qui revoit le Maroc aujourd'hui, après deux décennies du règne de Mohammed VI, voit de fait ce débordement de vie. C'est une tornade enchantée qui a transformé le pays de la corniche de lumière de Tanger à Rabat - Salé métamorphosée, en passant par cent autres cités dont Nador la rifaine qui promène maintenant ses soirées au long des kilomètres de bord de mer aux enfants sur les balançoires et aux jeunes filles aux Samsung dans la poche des jeans, écoutant Karol-G la colombienne et tous les rythmes des musiques du monde. Avec en plus un infime détail qui dit beaucoup : sur la voie rapide reliant les deux anciennes sœurs rivales de Rabat et Salé, à l'entrée de l'hypermarché « Marjane » en effet, sur un piédestal qui sert de pèse personne, on peut glisser son bras gauche dans un brassard et la tension artérielle s'affiche !

Même les géants casino ou Carrefour de Montpellier, plus ancienne faculté de médecine du monde, n'ont pas fait dans la prévention ce saut de mettre à la portée de tous la prise de tension.

Comment alors, au moins tous les hypertendus, ne seraient-ils pas amoureux d'une

capitale et d'un pays où en allant faire simplement son marché on se prémunit d'un AVC... ?

D'autant qu'en cas AVC, au Maroc, à la différence du pays de Vincent Lambert, l'article 20 de la constitution de 2011 est bien clair : « Le droit à la vie est le droit premier de tout être humain ».

Dans ces conditions juridiques, forcément que les amoureux de la vie le sont du Maroc.